



GUIDE PRATIQUE 2023 • 2024

PETITE ENFANCE • À L'ÉCOLE • SANTÉ • ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
SE DÉTENDRE, SE CULTIVER • SE DÉPENSER • SE DÉPLACER • LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

BONNE RAISON #08

SORTIR EN FAMILLE



**Family
village**
Shopping à ciel ouvert

**30 BOUTIQUES
& RESTAURANTS
VOUS ATTENDENT 7J/7**

Édito



Ce guide 2023 vous permettra de trouver les éléments nécessaires pour la rentrée. Conseils pratiques, vie scolaire, santé des plus jeunes, loisirs, animations, activités sportives...

Toute l'équipe municipale et les services y ont travaillé pour vous proposer un document facile à lire et qui répondra à toutes les questions que vous pouvez vous poser.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Gilles LÉCOLE
Votre Maire

Sommaire

1 > LA PETITE ENFANCE	4
2 > À L'ÉCOLE	7
3 > LA SANTÉ & LA PETITE ENFANCE	13
4 > L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	14
5 > À LA CANTINE	16
6 > AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE	19
7 > SE DÉTENDRE SE CULTIVER	23
8 > SE DÉPENSER	31
9 > SE DÉPLACER	34
10 > LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE	37



Mairie d'Aubergenville
1, avenue de la Division Leclerc, 78410 Aubergenville
Tél. 01 30 90 45 00
Directeur de la publication : Gilles LÉCOLE
Directrice la rédaction : Virginie MEUNIER
www.aubergenville.fr

1 La Petite Enfance

Le service « Enfance Scolaire », apporte une attention toute particulière aux tout-petits et offre aux parents des solutions de garde en crèche adaptées, dont les maîtres mots sont professionnalisme, confort, bien-être et sécurité.



► ACCUEIL

CRÈCHE FAMILIALE CHRYSALIDE

La crèche regroupe des assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental. La crèche familiale combine les avantages d'un accueil familial avec des temps de collectivité pour votre enfant. Les assistantes maternelles accueillent chez elles trois enfants maximum. Une fois par semaine, elles emmènent les enfants au jardin d'éveil, à la Maison de la Petite Enfance, pour y rencontrer d'autres enfants et les préparer à la vie en collectivité.

📍 29, rue du Grand Aulnay, 78410 Aubergenville
Tél. : 01 30 91 19 22

Horaires d'ouverture : De 7h à 19h du lundi au vendredi, toute l'année.

MICRO-CRÈCHES

À mi-chemin entre l'accueil collectif et l'accueil individuel, ces structures accueillent 11 enfants par jour. Elles offrent une prise en charge individualisée de l'enfant. Les professionnelles sont au service des enfants au quotidien.

> La ronde des doudous

📍 37, avenue Charles de Gaulle
78410 Aubergenville
Tél. : 06 27 81 61 10
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h (possibilité jusqu'à 19h en fonction des demandes) fermeture 3 semaines l'été et 1 semaine l'hiver.

> Sucrine

📍 1, boulevard de Mantes
78410 Aubergenville
Tél. : 01 46 54 05 74
Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

> Babybulle

📍 11, rte de quarante sous
78410 Aubergenville
Tél. : 09 50 36 70 13
Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h

RELAIS PETITE ENFANCE

Le RPE est un lieu de rencontre et d'échanges qui permet d'informer les parents sur l'ensemble des modes d'accueil présents sur le territoire, les démarches à accomplir, les règles en matière de droit du travail. Les assistants maternels et les professionnels de la garde d'enfants à domicile peuvent également y trouver un accompagnement et un cadre pour échanger sur leurs pratiques. Des ateliers d'éveil animés par une éducatrice de jeunes enfants sont également proposés pour permettre aux enfants déjà accueillis par des assistants maternels du secteur libre d'y faire l'expérience de la collectivité et aux parents et aux professionnels d'y faire connaissance.

La responsable du RPE vous accueille sur rendez-vous à la Maison de la Petite Enfance, tous les jours sauf le mercredi, de 13h à 17h30.

Tél. : 07.63.19.69.18 • rpe@aubergenville.fr

MULTI-ACCUEIL FARANDOLE

La Farandole accueille 37 enfants en garde régulière, mais aussi de façon ponctuelle. Cette structure fonctionne à la fois comme une crèche collective et comme une halte-garderie. Une équipe de professionnelles de la petite enfance se relaie pour répondre aux besoins des petits tout en respectant le rythme de chacun.

📍 27, rue du Grand Aulnay
78410 Aubergenville
Tél. : 01 30 91 09 59
Horaires d'ouverture : De 8h à 18h30 du lundi au vendredi, toute l'année.



► ACCUEIL PAR UNE ASSISTANTE MATERNELLE

ACCUEIL CHEZ UNE ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE

Vous souhaitez confier votre enfant à une assistante maternelle agréée et vous souhaitez recevoir la liste des assistantes maternelles ? Plusieurs choix s'offrent à vous pour obtenir ce précieux renseignement : le Secteur d'Action Sociale et le centre de PMI du Conseil Départemental, ou auprès de l'association « La Compagnie des Poussettes » ou encore le Service Enfance Scolaire de la mairie. Attention, n'oubliez pas qu'en employant une assistante maternelle, vous devez impérativement établir un contrat de travail pour chacun des enfants accueillis. C'est vous, en tant que parent, qui rémunérez l'assistante maternelle et il est impératif de déclarer son salaire à PAJEMPLOI (URSSAF). Sachez également que les conditions de travail sont réglementées par la « convention collective nationale de travail des assistants maternels du particulier employeur ».

N'hésitez pas à demander conseil aux différents organismes cités précédemment ou bien à vous rendre sur des sites ou lieux spécialisés tels que :

www.pajemploi.urssaf.fr
www.monenfant.fr (CAF)
www.fepem.fr
www.yvelines.fr/assistante-maternelle
 Allo accueil petite enfance : 0 800 85 79 78

ASSOCIATION LA COMPAGNIE DES POUSSETTES

Une association dynamique qui regroupe une douzaine d'assistantes maternelles et qui saura vous prodiguer des conseils avisés! Son objectif : créer un forum d'échanges entre assistantes maternelles, mais aussi entre vous, parents, et ces professionnelles qui accueillent vos enfants pour optimiser la qualité d'accueil et assurer le bien-être des petits.

Présidente : Céline Bourée • Tél. : 06 42 36 99 50
 Clarisse Pageot • Tél. : 01 30 90 31 40

► Services du Conseil départemental

SAS (Secteur d'Action Sociale)

📍 3 quai Albert 1^{er}
 78250 Meulan
 Tél. : 01 30 83 63 63
 ou 01 34 92 87 20

► Centre de PMI

📍 41 rue Belvédère
 78410 Aubergenville
 Tél. : 01 30 90 29 23
 ou 01 30 83 61 00

NUMÉRO UTILE

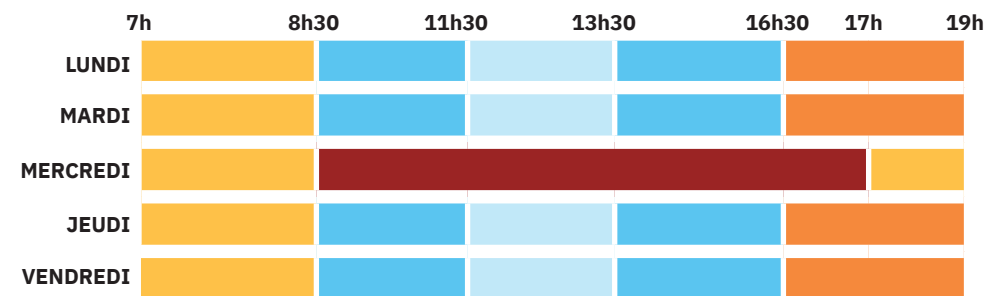
► Service municipal

Service Enfance Scolaire

📍 1, avenue de la Division Leclerc
 78410 Aubergenville
enfance.scolaire@aubergenville.fr
 Tél. : 01 30 90 45 70

2 À l'École

► ORGANISATION DE LA SEMAINE



■ Accueil périscolaire ou accueil péricentre | ■ École | ■ Restauration scolaire ou repas à la maison
 ■ Études surveillées (jusqu'à 18h) et/ou Accueil périscolaire | ■ Centre de loisirs avec repas à la cantine

► ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES, COMMENT S'INSCRIRE ?

LES ÉCOLES MATERNELLES

REINE ASTRID

📍 Boulevard P. Lefauchoux
 Tél. : 01 30 95 72 72

JEAN MOULIN

📍 20, rue du Plateau
 Tél. : 01 30 95 70 77

ANDRÉ BERNARD

📍 8, rue de Verdun
 Tél. : 01 30 95 77 93

LOUIS PERGAUD

📍 5, rue Jules Ferry
 Tél. : 01 30 90 53 51

Pour les enfants aubergenvillois, déjà scolarisés dans l'une des 4 écoles maternelles de la ville, l'inscription au cours préparatoire est automatique. Vous n'avez donc aucune démarche à effectuer, sauf en cas de dérogation.

Pour les enfants nés en 2021, l'inscription en petite section sera à effectuer au 1^{er} semestre 2024, au Service Enfance Scolaire, en mairie. L'enfant sera scolarisé dans l'établissement relevant du périmètre scolaire où se situe le domicile de ses parents.



LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

REINE ASTRID

📍 24, bld du Commerce
Tél. : 01 30 95 71 17

PAUL FORT

📍 20, rue du Plateau
Tél. : 01 30 95 73 82

JEAN DE LA FONTAINE

📍 8, rue de Verdun
Tél. : 01 30 95 77 92

LOUIS PERGAUD

📍 5, rue Jules Ferry
Tél. : 01 30 90 53 50

SERVICE MINIMUM

Lors d'une grève des enseignants, si vous ne pouvez pas poser de jour de congé ni de RTT ou si personne de votre entourage ne peut garder vos enfants, soyez rassurés ! La ville assure un service minimum dans les écoles. Les élèves sont ainsi accueillis au sein de l'établissement comme à leur habitude.

Si vous emménagez sur la ville, il est indispensable de renouveler ou d'effectuer votre inscription au Service Enfance Scolaire, en mairie. N'oubliez pas de vous munir du certificat de radiation délivré par la dernière école fréquentée par vos enfants.

À NOTER

> Gratuité des fournitures scolaires

De la petite section de maternelle au CM2, la ville prend en charge une partie des fournitures scolaires à raison de 43 € par enfant ce qui représente un budget total de près de 64 000 € pour l'année. Certains enseignants peuvent, néanmoins, demander quelques fournitures spécifiques en fonction des activités prévues.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Il faut que la famille demeure depuis six mois sur la commune. Avoir des enfants scolarisés dans un établissement public (école élémentaire, collège, lycée général ou d'enseignement professionnel, ou en apprentissage dans un centre de formation pour apprentis relevant d'une chambre consulaire), ne percevant pas l'allocation de rentrée scolaire de la Caisse d'Allocations Familiales et selon les critères ci-dessous :

COMPOSITION FAMILIALE	RESSOURCES MENSUELLES NETTES
1 enfant à charge	Comprises entre 2 220 et 2 900 €
2 enfants à charge	Comprises entre 2 684 et 3 300 €
3 enfants à charge	Comprises entre 3 180 et 3 800 €
4 enfants à charge	Comprises entre 3 660 et 4 200 €
5 enfants ou plus à charge	Comprises entre 4 129 et 4 700 €

COLLÈGE ET LYCÉE, COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour les élèves déjà scolarisés à Aubergenville, l'inscription est gérée par l'administration des établissements au cours de l'année scolaire. Les nouveaux arrivants doivent s'adresser directement aux secrétariats du collège et /ou du lycée.

COLLÈGE ARTHUR RIMBAUD

📍 Rue du Bois tonnerre
Tél. : 01 30 95 80 17 ou
www.clg-rimbaud-aubergenville.ac-versailles.fr

LYCÉE VAN GOGH

📍 8 rue Jules Ferry
Tél. : 01 30 95 03 33 ou
www.lyc-vangogh-aubergenville.ac-versailles.fr

À NOTER

> Assurance scolaire obligatoire

Les parents d'élèves peuvent souscrire une assurance scolaire auprès de leur assureur ou choisir un contrat proposé par une association de parents d'élèves.

L'assurance scolaire souscrite doit garantir les dommages :

- que l'élève pourrait causer à des tiers (garantie de responsabilité civile)
- qu'il pourrait subir (garantie individuelle accidents corporels)

Les titulaires d'une police d'assurances multirisques familiale doivent vérifier attentivement la nature des risques couverts par ce contrat. Il est conseillé de demander à l'assureur de fournir par écrit les précisions nécessaires.

> Vaccinations obligatoires

Pour la fréquentation scolaire, la vaccination contre les maladies suivantes est obligatoire : DT-Polio (diphthérie, tétanos, poliomyélite). D'autres sont vivement recommandées : rougeole, oreillons, rubéole (ROR) et coqueluche. Soyez vigilants sur les dates de rappel.

▶ L'ALLOCATION MUNICIPALE EXCEPTIONNELLE D'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE & SECONDAIRE

Par cette allocation, la ville vient en aide aux familles qui ne perçoivent pas l'allocation de rentrée scolaire délivrée par la CAF.

MONTANT DE L'ALLOCATION

Les familles remplissant les conditions d'attribution bénéficieront de cette allocation d'un montant de 100 € par enfant scolarisé pour l'année 2023/2024.

Pour connaître les documents à fournir et la marche à suivre contacter le 01 30 90 47 70 du Centre Communal d'Action Sociale, entre le 16 octobre et le 17 novembre 2023 inclus.

LES AIDES DE LA CAF

La Caisse d'Allocations Familiales délivre une allocation de rentrée scolaire aux familles ayant au moins un enfant à charge de 6 à 18 ans. Elle est calculée en fonction des ressources familiales.

Pour plus d'informations, contactez votre Caisse d'Allocations Familiales au 32 30 (prix d'un appel local). Un conseiller vous répond du lundi au vendredi de 9h à 16h30

CFA L'EA-CFI

L'ÉA-CFI propose une offre complète et qualitative de formations du CAP au Bac +3 dans les métiers du bâtiment, de l'électricité, de l'éco-construction, du développement durable et de la transition énergétique. Près de 60 formations initiales évolutives et innovantes correspondant à 150 métiers pour répondre aux besoins en compétences des professionnels et assurer auprès des étudiants leur employabilité et leur insertion.

Depuis novembre 2020, les BTS Support à l'Action Managériale, BTS Gestion de la PME et le BTS Management Commercial Opérationnel font aussi partie du nouvel univers de formation de la CCI Paris Ile-De-France régi sous deux grandes marques Sup de Vente | Essym.

📍 27, rue du Chantier d'Hérubé
contact@lea-cfi.fr • <https://www.lea-cfi.fr>

LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Depuis 8 ans, dans le cadre du C.L.S.P.D. (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) et en partenariat avec le collège Arthur Rimbaud, la ville a mis en place un dispositif d'accompagnement des collégiens exclus temporairement de l'établissement scolaire...

L'objectif est de valoriser le potentiel des élèves et de les mobiliser sur leur parcours scolaire, mais aussi de les amener à réfléchir sur l'acte réalisé et sur la sanction.

Renseignements : Géraldine MARESE • Tél. : 01.30.90.45.00

À NOTER

> Vacances scolaires 2023/2024

Rentrée : lundi 04/09/2023

Toussaint :

- Fin samedi 21/10/2023 -
- Reprise lundi 06/11/2023

Noël :

- Fin samedi 23/12/2023
- Reprise lundi 08/01/2024

Hiver :

- Fin samedi 10/02/2024
- Reprise lundi 26/02/2024

Printemps :

- Fin samedi 06/04/2024
- Reprise lundi 22/04/2024

Ascension 2024 :

- Fin mercredi 08/05/2024
- Reprise lundi 13/05/2024

Été :

- Fin samedi 06/07/2024



RASED (RÉSEAU AIDES SPÉCIALISÉES ENFANTS EN DIFFICULTÉS)

Certains élèves rencontrent des problèmes d'adaptation à la vie collective ou ont des difficultés d'apprentissage, ayant des répercussions sur leur avenir scolaire.

Le RASED, grâce au travail d'enseignants spécialisés, membres à part entière de l'équipe enseignante des écoles, offre à ces élèves une aide adaptée et personnalisée. Celle-ci est mise en place à l'initiative de l'équipe pédagogique - la demande d'aide vient en effet de l'enseignant - et a lieu pendant les heures de classe.

> RASED, Groupe scolaire Paul Fort / Jean Moulin

📍 20, rue du Plateau
Tél. : 01 30 95 20 14



+ d'infos ▼

ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

> FCPE

(Fédération des Conseils de Parents d'Elèves)
Tél. : 01 30 95 57 26

> PEEP

(Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public)
Tél. : 09 60 54 11 94 ou 06 85 43 44 47

> GIPE

(Groupement Indépendant de Parents d'Elèves)
Tél. : 06 99 46 51 76
presidence.gipe@gmail.com

INSPECTION ACADÉMIQUE DES YVELINES

📍 19, avenue du Centre, 78280 Guyancourt
Tél. : 01 39 23 60 00

Aubergenville dépend de l'académie de Versailles

Plus d'informations sur : www.ac-versailles.fr
Rectorat de l'académie de Versailles

📍 3, bld de Lesseps
78017 Versailles Cedex



Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées



Aide à l'autonomie



Aide aux repas



Accompagnements



Aide ménagère

01 84 28 05 78

13 Rue du Clos d'en Haut
78700 Conflans-Sainte-Honorine



petits-fils.com

3 La Santé & la Petite Enfance

► LE CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Vous êtes enceinte, vous voulez faire suivre votre grossesse et **bénéficier des conseils d'une sage-femme de PMI du département ?**

Celle-ci peut vous recevoir lors de ses permanences ou sur rendez-vous. Elle peut aussi se rendre en visite à votre domicile. Vous êtes parent d'un **enfant de moins de 6 ans ?**

Il peut être suivi dans un centre départemental de PMI, avec :

- **des consultations médicales préventives gratuites**, sur rendez-vous, assurées par une équipe de médecin, infirmière puéricultrice et assistante. Elle propose une approche globale de l'enfant au sein de sa famille et de son environnement, une évaluation et des conseils à propos de ses rythmes (sommeil, alimentation, allaitement). Un examen complet est assuré par le médecin, il est suivi d'orientations s'il y a lieu.
- Les infirmières puéricultrices assurent également des permanences, pesées et des conseils, spécialement à l'attention des tout petits. Elles peuvent aussi effectuer des visites à domicile, notamment au retour de la maternité.

Le service de PMI assure également un bilan de santé dans les classes de moyenne section de maternelle. Ce « bilan de 4 ans » a pour but de dépister toutes les difficultés qui pourraient interférer avec les apprentissages du CP pour pouvoir les prendre en charge suffisamment tôt. Ce bilan sera ensuite transmis au service de la médecine scolaire.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

> Allo PMI

01 30 836 100
pmi78@yvelines.fr
www.yvelines.fr/pmi

📍 41, rue du Belvédère
78410 Aubergenville

CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE INFANTO JUVÉNILE (CMPI)

Le CMPI est un lieu d'accueil, d'écoute et de soins, destiné aux enfants et aux adolescents touchés par une souffrance psychique qui a des répercussions sur leur épanouissement personnel, leurs relations familiales et sociales ou sur leur apprentissage scolaire. Les enfants, qui sont pris en charge seuls ou en groupe y trouvent, tout comme les parents, une aide et une écoute garanties par le secret professionnel.

Renseignements auprès de la secrétaire du CMPI, de 9h à 17h du lundi au vendredi
Tél. : 01 30 95 50 89
ou au cabinet au :

📍 27, Grande Rue
78410 Aubergenville

4 L'Accompagnement Social

► ORIENTATION PROFESSIONNELLE

> POINT INFORMATION JEUNESSE

Ce lieu convivial propose un accueil personnalisé et gratuit, anonyme et sans rendez-vous.

Des entretiens individuels permettent d'identifier vos besoins et vous aident dans vos démarches sur les thèmes suivants : emploi et formation, vie locale, loisirs et culture, citoyenneté, logement, accès aux droits, santé.

📍 Point Information Jeunesse

51, rue du Belvédère à Aubergenville.
Tél. : 01 30 95 33 57

> CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO)

Des conseillers d'orientation, psychologues, personnels de l'éducation nationale, peuvent recevoir les jeunes qui souhaitent s'informer ou s'entretenir sur leur orientation scolaire et professionnelle.

Ils interviennent dans les établissements scolaires de leur secteur.

> CIO

📍 6, rue Gambetta 78440 Les Mureaux.

Tél. : 01 34 74 25 36

Horaires : lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et samedi de 9h à 12h30 hors congés scolaires.

> MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE

La Mission Locale accueille les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, qui rencontrent des difficultés à s'insérer dans la vie active. Les conseillers leur apporteront une aide

personnalisée pour trouver leur voie et construire leur projet professionnel et ainsi accéder à l'emploi.

Permanence chaque mercredi de 14h à 17h30

📍 Point Information Jeunesse - 51, rue du Belvédère ou à la Mission locale aux Mureaux, 38 avenue Paul Raoult, mardi et jeudi de 14h à 17h30.

Tél. : 01 30 91 21 50

> PERMANENCES SOCIALES - CIDFF

CIDFF : Centre d'informations sur les droits des femmes et des familles.

Il assure des missions d'information dans les domaines juridiques, droit des personnes, consommation, vie quotidienne, droits des biens, droit pénal et aide juridictionnelle.

Permanences Victimes d'infraction pénales :

A la Maison des Associations, les jeudis de 10h à 12h30 et de 14h à 17h sur rendez-vous au 01 30 74 21 01 ou par mail à cidff78@gmail.com

Permanences à la Maison de Tous, les mardis de 13h30h à 17h, sur rendez-vous à la Maison de Tous au 01 30 90 54 66

Permanences à la Maison de Voisinage les mardis de 10h à 12h30, sans rendez-vous du CIDFF

Tél. : 01 30 90 23 45

Accueil possible : du lundi au vendredi de 9h à 13h

📍 Espace Média - Le Technoparc, 3 Rue Gustave Eiffel, 78300 Poissy
<http://www.cidffdesyvelines.com>

> SOUTIEN SOCIAL

Pour assister les parents dans leur vie quotidienne, les travailleurs sociaux et médico-sociaux du département des Yvelines vous accueillent, vous informent, vous orientent et recherchent une réponse adaptée et personnalisée à vos difficultés (accès aux droits, insertion, accueil Petite enfance, prévention et protection de l'enfance, accompagnement des enfants handicapés).

Si vous avez besoin de rencontrer une assistante sociale, des permanences sont désormais assurées les lundis et mardis matin et les jeudi après-midi :

À la Maison de Tous au 01 30 90 54 66

Sur le secteur d'action sociale de Mantes la Ville : prendre rendez-vous, appelez « Allo Solidarité » au 01 30 83 68 36

Vous pouvez également vous présenter à la **permanence d'urgence de Mantes-la-Ville** au 12 bis rue des Merisiers tous les jours sans rendez-vous de 13h30 à 17h et le vendredi de 13h30 à 16h.

Le Centre Communal d'Action Sociale peut venir en aide aux familles rencontrant des difficultés au quotidien en les écoutant, les conseillant et les orientant
Tél. : 01 30 90 47 70

> SOUTIEN AU HANDICAP

Pôle Autonomie Territorial Seine Aval Antenne ouest - MDPH Mantes-le-Jolie

L'un de vos enfants est en situation de handicap, selon vos besoins le pôle autonomie vous informe, vous oriente et vous accompagne (projet personnalisé de scolarisation...)

Accueil physique : 0 801 801 100 (numéro gratuit)

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h. Le vendredi de 14h à 16h

Accueil téléphonique du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 16h30.

📍 Immeuble Hermès

1, rue de la Somme, 78200 Mantes-La-Jolie

> BOURSE

Votre enfant a entre 16 et 25 ans et entre en apprentissage, il peut bénéficier d'une bourse qui l'aide à financer son matériel professionnel selon un barème de revenus. Retrouvez le formulaire de demande sur le site www.yvelines.fr rubrique aide départementale aux apprentis en yvelines

Aide du Département des Yvelines / Bourse d'étude

Votre enfant a obtenu son Baccalauréat avec une mention « très bien » et souhaite poursuivre des études supérieures. Une aide peut être octroyée, selon un barème de revenus et des conditions précises.

📍 Le Département des Yvelines - Direction Insertion et Accompagnement Social
2, place André Mignot - 78200 Versailles
Tél. : 01 39 07 79 76

> FONDS D'AIDE AUX JEUNES

Le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) est destiné à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des 18-25 ans en leur apportant des secours temporaires sous la forme d'aides financières ou de prestations d'accompagnement social. C'est un dispositif qui a pour but d'apporter un secours d'urgence, de soutenir un projet d'insertion et / ou de favoriser la réalisation d'un projet professionnel.

> AUBERGENVILLE, « VILLE SOLIDAIRE »

Par ce dispositif la municipalité facilite et accentue l'intervention de 22 partenaires sur la commune, au bénéfice des personnes porteuses de handicaps, des personnes âgées en situation de fragilité ainsi que des familles confrontées à ces situations. Les partenaires sont engagés dans les secteurs de la santé ; de l'entraide et des services à la personne ; de l'accompagnement social et du secourisme ; et des actions nationales & internationales. Renseignements sur vos droits en tant que bénéficiaires, de conseils et d'aides solidaires, et également sur vos possibilités pour devenir bénévole, auprès de Madame Carine ALLAN - 01 30 90 45 90.
callan@aubergenville.fr

5 À la Cantine

Chaque école, maternelle comme élémentaire, possède sa propre salle de restaurant scolaire.

La restauration fonctionne chaque jour de 11h30 à 13h20.

Les repas sont livrés par une société prestataire, implantée sur Aubergenville et qui élabore des repas équilibrés, sains et variés.



► MENUS DE QUALITÉ

Chaque jour, 4 éléments sont proposés pour composer un repas copieux et équilibré : protéines, légumes, laitage et dessert (gâteau ou fruit ou yaourt), le tout accompagné de pain.

Le bio et le végétarien s'invite dans les assiettes plusieurs fois par semaine.

Afin d'éveiller les papilles, les menus font régulièrement le tour du monde et des régions.

COMMENT ?

Pour bénéficier de la restauration scolaire, il est impératif de remplir un dossier d'inscription.

Vous pouvez le retirer au Service Enfance Scolaire ou le télécharger depuis le site internet de la ville à la rubrique « services et démarches > vie scolaire > restauration scolaire ». L'inscription doit se faire au plus tard 10 jours calendaires avant le jour de consommation. Cette inscription vous engage au règlement des factures que vous recevez chaque mois, par courrier, à domicile ou par mail.

ANNULATION D'UN REPAS

Vous pouvez annuler un ou plusieurs repas pour lequel l'enfant a été inscrit, sans facturation, dès lors qu'elle intervient 5 jours calendaires avant les jours des repas prévus. Vous trouverez sur le site Internet à la rubrique « services et démarches > vie scolaire > restauration scolaire », les fiches de réservation/annulation d'un repas ou sur le portail famille (document à télécharger). En cas d'absence de l'enfant pour raisons médicales, il est impératif de remettre un certificat médical dans un délai de 10 jours calendaires suivant le 1^{er} jour d'absence, au-delà aucune régularisation ne pourra être faite.

Pour tous renseignements sur la restauration scolaire et sur le PAI (Projet d'Accueil Individualisé), contacter le Service Enfance Scolaire, en mairie, au 01 30 90 45 70 ou enfance.scolaire@aubergenville.fr

► UN PORTAIL EN LIGNE POUR FACILITER

La ville a mis en place un portail famille qui permet aujourd'hui aux parents de payer directement en ligne les factures de la cantine, des études surveillées, des centres de loisirs, de l'accueil périscolaire et de la petite enfance.

Cet espace offre également d'autres fonctionnalités comme consulter son dossier, signaler un changement, mais aussi réserver et annuler des prestations.

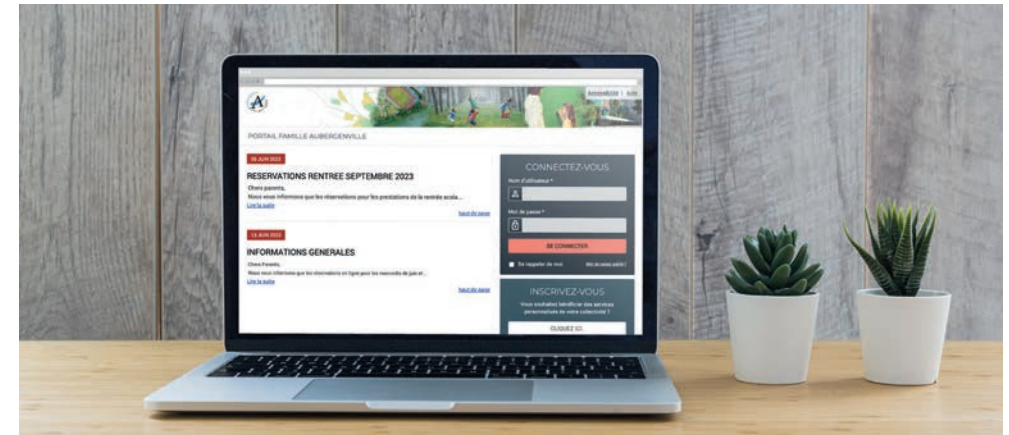
Pour accéder à votre espace, deux possibilités :

- vous connecter directement depuis le site de la ville (www.aubergenville.fr) depuis l'onglet situé en page d'accueil.
- ou alors en mettant en favori l'adresse du portail pour y accéder directement <http://portailfamille.aubergenville.fr/>

Une démarche simple et unique : le prélèvement automatique.

Vous pourrez bénéficier d'un service de prélèvement automatique pour régler vos factures. Il vous suffit de vous présenter, sur rendez-vous, en mairie, au Service Enfance Scolaire, avec votre RIB.

Contactez le Service Enfance Scolaire, en mairie, au 01 30 90 45 70.



À NOTER

> Allergies et troubles de santé

Si votre enfant présente un trouble de santé, faites-le savoir à la direction de l'école. Un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) pourra être signé avec le médecin scolaire de l'Éducation Nationale. Attention, pour les enfants fréquentant la restauration scolaire un Projet d'Accueil Individualisé est obligatoire. Il vous appartient de contacter le Service Enfance Scolaire de la mairie.

Suivant sa pathologie et les prescriptions données pour le cas de votre enfant, des solutions seront examinées pour permettre son accueil dans les meilleures conditions possibles.




(Re)Découvrez notre aire de jeux pour enfants !

Zone des Mériels
RD 14, 78410 Flins-sur-Seine
OUVERT 7J/7




6 Rue Gaston Jouillerat, 78410 Aubergenville
OUVERT TOUS LES JOURS DE 8H À 21H

6 Avant et après l'École

► ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Les enfants de 3 à 11 ans peuvent être accueillis, dans les locaux des centres de loisirs ou dans les écoles, de 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Ils sont pris en charge par des animateurs qui proposent chaque jour des activités ludiques, artistiques, créatives et éducatives (jeux de société, lecture, dessin...). Un goûter offert est servi à 16h30.

La facturation est établie tous les mois en fonction des réservations faites par les parents. Inscriptions réservées en priorité aux enfants dont les deux parents travaillent.

LIEUX D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

► GROUPES SCOLAIRES ANDRÉ BERNARD ET LA FONTAINE

Accueil au centre de loisirs « Arc-en-ciel »

► GROUPE SCOLAIRE LOUIS PERGAUD

Accueil au centre de loisirs « Le Petit Prince »

► GROUPES SCOLAIRES JEAN MOULIN ET PAUL FORT

Accueil dans l'école au 20 rue du Plateau

► GROUPE SCOLAIRE REINE ASTRID

Accueil dans l'école au boulevard Lefaucheux

Afin de connaître les modalités d'inscriptions (attention préinscription obligatoire) ou obtenir plus de renseignements, contacter le Service Enfance Scolaire au 01 30 90 45 70

AIDE AUX DEVOIRS

CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

Votre enfant rencontre des difficultés scolaires ou a du mal à faire ses devoirs ?

Pour les élèves du CP à la 3^{ème}, du français aux maths en passant par l'histoire-géo, la Mairie propose des accompagnements sur mesure, le soir après la classe à raison de 2 séances par semaine (les lundi et jeudi ou les mardi et vendredi). Les enfants sont répartis par niveau scolaire et par groupe de 6 ou 8 au maximum, et l'accueil s'effectue dans les lieux suivants :

- **École Paul Fort** (élémentaires)
- **École Reine Astrid** (élémentaires)
- **Gymnase Giot** (collégiens)

Les inscriptions au CLAS sont à effectuer au Service Enfance Scolaire au mois de septembre.

▶ ÉTUDES SURVEILLÉES

Les études surveillées ont lieu au sein même des écoles élémentaires, après les cours. Elles sont assurées par les enseignants et par des animateurs diplômés, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h.

Les enfants, du CP au CM2, y font leurs devoirs en présence des enseignants ou d'animateurs qui sont rémunérés, dans ce cadre-là, par la ville d'Aubergenville.

Les études surveillées débuteront le 3 septembre, les parents qui ont besoin d'un mode de garde avant le 2 septembre devront inscrire leur enfant en accueil périscolaire.

Une inscription à l'activité est à effectuer auprès du Service Enfance Scolaire, en mairie.

La réservation des séances est à effectuer au plus tard 10 jours calendaires avant la date de la prestation.

> Service Enfance Scolaire

Renseignements et inscription au 01 30 90 45 70

À NOTER

> La mairie recrute

À partir de la rentrée, la ville recrute des intervenants pour la restauration scolaire et pour les études surveillées dans les écoles élémentaires de même que pour l'aide aux devoirs.

AIDE AUX DEVOIRS CLAS

MISSIONS :

- Aide aux devoirs
- Aide méthodologique
- Mise en place d'activités pédagogiques

Horaires de 17h à 19h

BAC à BAC +2

Rémunération : 17 € brut de l'heure. Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV) à l'attention de M. Le Maire.

SURVEILLANCE CANTINE DANS LES ÉCOLES MATERNELLES OU ÉLÉMENTAIRES

MISSIONS :

- Assurer la surveillance et l'animation pendant la pause méridienne

Horaires de 11h20 à 13h30 pour les maternelles et de 11h30 à 13h30 pour les écoles élémentaires

Rémunération : 14,40 € brut de l'heure.



▶ LES ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES

LES CENTRES DE LOISIRS

Les centres de loisirs proposent un éventail d'activités toute l'année en fonction de l'âge, mais aussi de l'intérêt des enfants : éveil musical, jeux sportifs et de société, activités manuelles, coin bibliothèque, mais aussi sorties et visites culturelles pendant les vacances.

Centre de loisirs « LE PETIT PRINCE »

Pour les enfants de 3 à 6 ans

📍 Rue Pierre Legland

Tél. : 01 30 90 53 53

Centre de loisirs « ARC-EN-CIEL »

Pour les enfants de 6 à 13 ans

📍 Parc du Château du vivier

Tél. : 01 30 91 13 98

> Horaires des centres de loisirs

Tous les mercredis de l'année scolaire de 8h30 à 17h (pour les de 3 ans à 11 ans).

Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (pour les de 3 ans à 13 ans).

Inscriptions réservées en priorité aux enfants dont les 2 parents travaillent.

Un accueil péricentre peut être proposé de 7h à 8h30 et de 17h à 19h.

LES STRUCTURES JEUNESSE

LA CAPSULE

Pour les enfants de 6 à 11 ans

Cette structure de proximité est un endroit convivial, ouvert, qui offre un panel d'animations tous les jours, toute l'année, vacances scolaires comprises : jeux, loisirs créatifs, ateliers culinaires, sorties, activités sportives, mini-séjours...

📍 51, rue du Belvédère

Tél. : 01 30 95 69 43

> Horaires en semaine :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h et samedi de 14h à 18h.

> Pendant les vacances :

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h ou toute la journée en cas de sortie.

À compter du 1^{er} juillet 2023, la Capsule ne fait plus partie des structures jeunesse, et est rattachée au service enfance scolaire.

L'ESPACE JEUNES

Pour les jeunes de 11 à 17 ans

Toute l'année, un programme sur mesure est proposé pour les jeunes qui ont envie de se retrouver le soir ou le mercredi entre amis, de pratiquer des activités originales, du sport comme des jeux ! Pendant les vacances, la structure propose également une large gamme d'activités, mais aussi des sorties détente et loisirs, tout comme des séjours à la montagne, à la mer et en Europe.

📍 Quartier Bourg/Acosta

Avenue de la Division Leclerc

Tél. : 01 30 95 41 64

> Horaires en semaine :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

> Pendant les vacances :

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h ou toute la journée en cas de sortie.

Pour répondre aux besoins des parents qui travaillent le soir, le mercredi ou qui ne peuvent pas prendre de congés lors des vacances scolaires, un accueil sur mesure leur est proposé au sein des structures municipales jeunesse ou des centres de loisirs.

SÉJOURS

La Capsule et l'Espace jeunes organisent régulièrement des séjours de 7 à 14 jours.

Les structures jeunesse permettent aux enfants et aux jeunes de partir à la découverte de nouveaux horizons tant à la montagne, qu'à la mer. Des activités culturelles et sportives sont également au programme. Les jeunes doivent fréquenter les structures jeunesse tout au long de l'année pour pouvoir participer.

Renseignements et inscriptions directement auprès des structures jeunesse.

COLONIES DE VACANCES

Près de 60 enfants de 6 à 15 ans profitent chaque année des séjours organisés par la commune en été.

Ainsi la ville permet aux enfants de partir chaque été en colonie à la découverte de nouveaux paysages tout en pratiquant des activités sportives et culturelles.

Pour connaître les prochaines destinations et les modalités d'inscription, le programme sera diffusé dans les écoles en avril 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Composé de 16 enfants scolarisés en classe de CM1 et CM2 issus de chaque école de la ville, il a pour mission d'initier les enfants à la politique locale tout en leur permettant de proposer des actions innovantes pour améliorer la vie de leur commune. Les enfants se retrouvent généralement un mercredi sur deux en mairie en fonction de leurs commissions puis 2 fois par an en séance plénière.

Les prochaines élections du CME se dérouleront les 9 et 10 octobre 2023.

Renseignements auprès de Véronique Tondi au 01 30 90 45 72 ou par mail : vtondi@aubergenville.fr



7 Se détendre Se cultiver

► MAISON DES ARTS



Danse classique, jazz ou breakdance, chant, musique et près d'une vingtaine d'instruments, les élèves (enfants ou adultes) ont de quoi trouver leur bonheur dans le large éventail des disciplines artistiques enseignées à la Maison des Arts.

► Maison des Arts

📍 18, avenue Charles de Gaulle

Renseignements au
01 30 95 14 35 ou
maisondesarts@aubergenville.fr

ACTIVITÉS

ÂGES

Eveil musique et danse	À partir de 4 ans
Parcours instrumental avec formation musicale	À partir de 7 ans
Initiation danse	À partir de 6 ans
Parcours chorégraphique (classique/jazz/breakdance)	À partir de 8 ans

► BIBLIOTHÈQUE

Avec plus de 11500 livres à disposition, la bibliothèque municipale, près de la mairie, permet à toutes et tous (enfants et adultes), amoureux de lecture, de dévorer romans, BD, magazines, biographies mais aussi de trouver de nombreux documents pour aider les adolescents à réaliser devoirs et exposés. La bibliothèque dispose aussi de plus de 1800 DVD tous genres confondus, vous trouverez aussi des films pour enfants, des films musicaux, des séries TV ...

Durée du prêt : 3 semaines, renouvelable 1 fois.

L'inscription est obligatoire pour l'emprunt de documents, un justificatif de domicile de moins de 3 mois vous sera demandé. L'abonnement livre est gratuit pour les enfants mais aussi pour les étudiants et les demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif.

L'abonnement livre est payant pour les adultes valable un an à partir de la date d'inscription.

L'abonnement DVD est payant pour tous.

À NOTER

> LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme tous les ans, le Forum des associations est un des temps forts de la rentrée.

Il rassemble toutes les associations de la ville pour vous permettre de décider quelles seront vos activités sportives, culturelles ou de loisirs.

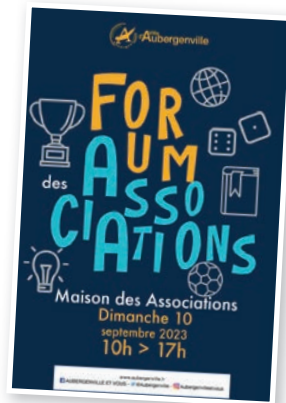
C'est aussi un moment de rencontre important avec tous les acteurs de la ville qui peut vous donner envie de vous engager dans la vie associative.

Rendez-vous dimanche

10 septembre 2023

de 10h à 17h, à la Maison des Associations pour trouver la passion qui vous animera toute cette année.

Retrouvez les associations qui proposent des activités pour les enfants et la jeunesse et toutes les autres associations aubergenvilloises dans les pages suivantes.



Renseignements : Service Animation au 01 30 90 45 95

> Bibliothèque

📍 1, avenue de la Division Leclerc

Tél. : 01 30 90 45 19

Horaires d'ouverture

Mardi de 14h à 18h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi de 14h à 18h

Samedi de 10h à 13h

Nouveauté :

Accéder gratuitement à un kiosque en ligne !

Le projet Guillemette, porté par la GPS&O, permet désormais à tous les habitants de la communauté urbaine d'accéder gratuitement à un kiosque numérique proposant plus de 1600 titres de presse et à plus de 60000 concerts filmés mais aussi à un catalogue de plus de 10000 formations en ligne pour tous les niveaux (soutien scolaire, langues, informatique...).

Pour accéder à ces ressources, connectez-vous à votre compte Guillemette : <https://guillemette.gpseo.fr/>

► LE CENTRE SOCIAL MUNICIPAL "MAISON DE TOUS"

La Maison de Tous est un centre social municipal ouvert à tous.

A QUOI SERT LE CENTRE SOCIAL ?

Il a plusieurs missions :

- c'est un lieu ressource au service des habitants pour accompagner les initiatives
- c'est un lieu convivial de rencontres et d'échanges
- c'est un espace d'expression et d'écoute
- c'est un accueil pour l'information et l'orientation des habitants
- ce sont aussi des valeurs : la solidarité, la dignité et la démocratie

Outre les permanences sociales, la programmation de la Maison de Tous est riche et variée pour les familles, les adultes, les seniors et les jeunes. (ateliers parents-enfants 0-3 ans, ateliers parents-enfants 3-10 ans, ateliers d'alphabétisation, ateliers culinaires, loisirs créatifs, bien-être, soirées thématiques, Fête de quartier, Fête du Jeu, etc.)

> Maison de Tous

📍 51, rue Belvédère • Tél. : 01 30 90 54 66 • maisondetous@aubergenville.fr



LE CENTRE SOCIAL COMMUNAL MAISON DE TOUS ACCUEILLE :

> La CPAM

(Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Permanences tous les lundis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Sur rendez-vous auprès de la CPAM au 3646 ou sur le site www.ameli.fr

> Le Centre Social Communal est doté d'un point relais Caf

Accompagnement dans les démarches CAF. Uniquement sur rendez-vous au 07.64.75.90.44 ou au 01.30.90.54.66

> Assistantes sociales du Conseil Départemental

Les lundis matin, mardis matin et les jeudis après-midi sur rendez-vous au 01 30 83 68 36

> Permanences d'Écrivain Public

les lundis après-midi de 14h à 16h sans rendez-vous.

Aucune permanence au mois d'Août

> Les permanences du CIDFF à la Maison de Tous

Tous les mardis après-midi de 13h30 à 17h. Sur rendez-vous au 01 30 90 54 66

> Assistante sociale CRAMIF (Caisse Régionale d'Assurance Maladie Île de France)

Les jeudis matin sur rendez-vous au 3646

> Mission Locale

Permanence les mercredis après-midi de 14h à 17h.

Sur rendez-vous au 01 30 95 57 33

> Conseiller Numérique FRANCE SERVICES

Accompagnement démarches administratives au numérique (CAF, CPAM, Impôt ...), cours informatiques à la Maison de Tous, à la Bibliothèque et à la Maison de Voisinage.

Sur rendez-vous au 07 64 75 90 44

> Atelier Langue Française

2 fois par semaine nos bénévoles vous proposent des cours d'alphabétisation à la Maison de Tous - Inscription au Centre Social au 01 30 90 54 66

> Association PLURI'ELLES Antenne Secours Populaire

sur rendez-vous au 06 62 66 49 16

> AUTONOMY - Département 78

Vous accompagnez dans votre projet professionnel. Les 1^{ers} vendredi du mois sur rendez-vous au 06 72 99 85 31

> DEFI SERVICE +

Accompagnement professionnel. Les 1^{ers} mercredis du mois sur rendez-vous au 01 30 90 54 66

▶ LA MAISON DE VOISINAGE

La Maison de Voisinage offre à tous les habitants, de nombreux services (permanences sociales, photocopies, consultations informatique) et une palette d'événements hors pair, qui rythme de façon dynamique la saison culturelle : des activités variées, des soirées animées, des expositions, des sorties, des spectacles tout public, des concerts...

> Maison de Voisinage

📍 4, bd de la République • Tél. : 01 88 01 00 15
maisondevoisinage@aubergenville.fr

▶ ASSOCIATIONS

ARTISTIQUES, CULTURELLES, HUMANITAIRES ET D'ANIMATION AUBERGENVILLOISES

CŒURS VAILLANTS ÂMES VAILLANTES

Action catholique des enfants

> 6 à 15 ans

Marie-Pierre REBILLAT
06 84 48 19 39

CULTURE ET LOISIRS

Aquarelle, peinture, dessin, arts plastiques, danse, gym, anglais (tous niveaux), couture, réfection de siège

> À partir de 5 ans

Gérard GOBERT
06 18 41 06 90

ELISA BRIDGE CLUB

Bridge

À partir de 12 ans

Régine BIGANT
06 81 14 74 46

I.F.E.P. (Insertion Formation Éducation Prévention)

Accompagnement éducatif

> 11 à 25 ans

I.F.E.P. Aubergenville
Jérôme COLSE
07 86 95 42 56

ORCHESTRE D'HARMONIE LA DIANE

Orchestre

> Tout public

Jean-Michel BARTHOMEUF
06 78 84 67 69

LE CHAPITEAU BLEU

Disciplines circassiennes

> À partir de 7 ans

Bruno WEST

06 63 21 53 43

N'JOY DANCE PROJECT

Danse moderne street, danses latines enfants, yoga et atelier chant adultes

> À partir de 3 ans

Sarah BLALI

06 01 33 29 77

OKOLIZA

Danse contemporaine enfants, ados, adultes

> Tous niveaux

À partir de 4 ans

Karine DEVIENNE

06 89 62 63 10

SALSIFORM

Remise en forme et danses

> À partir de 15 ans

Freddy CARABIN

06 75 05 97 09

SOPHRO HARMONIE AUBERGENVILLE

Sophrologie

> À partir de 7 ans

Delphine BERTRAND

06 62 03 76 28

TEMPS DANSE AFRO

Danses africaines

accompagnées par un orchestre de percussions

> À partir de 8 ans

Percussions, djembé et doumdoum afro fitness

(remise en forme)

> À partir de 12 ans

Street Dance

> À partir de 12 ans

Yoga - Zen

> À partir de 16 ans

Corinne et Nicolas BLOCK

06 18 86 92 24

06 17 48 54 79

COURS DE PORTUGAIS

Isabel FERNANDES

> 7 à 11 ans

06 20 65 14 99

ART ET BIDOUILLE

Ateliers créatifs à la carte et à la demande

Marjorie Van Der Straeten

> À partir de 6 ans

06 41 11 20 98

artetbidouilles@orange.fr

CREACOUSSETTE

Couture adulte - couture

et loisirs créatifs enfant -

Scrapbooking - broderie

japonaise etc.

Valérie Massicot

06 62 00 29 85

ATELIER & CO

Relooking, personnalisation
de meubles et objets
Philomène De OLIVIRA
06 88 65 28 70

**AAA Association
Aubergenvilloise
d'Animation**

Garde princièrè « Les
Mousquetaires » et
animation
Alain CECONI
06 78 41 81 50

**AAE Association
Animation Elisabethville**
Majorettes et animation
(chasse aux œufs, Noël,
concours belote...)
Virginie CLERET
06 74 69 66 61

**AIFA Aubergenville
Intégration Fraternité
Africaine**
Fraternité africaine
Tanoh EFFOUA
01 78 80 43 98

AMICALE DES ANCIENS
Marche, belote, tarot,
scrabble, anglais, travaux
manuels, théâtre, sorties...
Personnes retraitées ou
n'ayant plus d'activité
professionnelle
Permanence mardi et jeudi
de 14h à 16h30
à la Maison des
associations
01 30 90 05 13

**AMICALE
AUBERGENVILLE
DE GÉNÉALOGIE ET
D'HISTOIRE**

Généalogie et histoire de
la ville
Catherine CHAUVELIER
01 30 95 38 75

**AMICALE PHILATÉLIQUE
D'AUBERGENVILLE**
Philatélie - Placophilie
Bernard NORTIER
06 71 58 01 47

**AUBERGENVILLE DANSE
D'AGRÉMENT**
Danse de société
Adultes
Carmen SANCHEZ
01 30 95 25 54
06 58 72 92 54

**ASSOCIATION
CULTURELLE ET
RÉCRÉATIVE
DES PORTUGAIS
D'AUBERGENVILLE**
Faire connaître l'art
traditionnel portugais
Pedro MACHADO
06 76 46 30 90

**BADENYA YVELINES
FRANCE**
Fraternité africaine
Sékou KEITA
01 30 95 39 67
06 79 67 02 30

PLURI'ELLES
Lutte contre l'isolement
des femmes et de leur
famille
Anissa MOUMNI
06 62 66 49 16

**LES AVENTURIERS DE
L'HISTOIRE**
Histoire vivante et
reconstitution historique
Julien MASI
06 13 60 86 37

CŒURS EN SCÈNE
Événements en faveur des
enfants malades
Nicolas RENALDO
06 47 40 25 66

COMITÉ DES JUMELAGES
Alcobaça, Belchatów,
Dieburg, Horndean
Jean-François GAWLIK
01 30 95 71 81
06 86 00 55 81

**FRANCE SÉNÉGAL GUINÉE
BISSAU BASSEREL**
Fraternité africaine
Gaston MENDY
01 30 90 29 27
06 84 85 11 80

LOSANGES D'AUTOMNE
Retraités de Renault
Michel TROUSSIER
06 80 13 03 66

MAIN DANS LA MAIN
Actions humanitaires en
France et en Afrique
Founémoussou
BARADJI
01 30 91 01 59

NAUSICAA
Événements et rencontres
culturelles (concerts,
expositions)
Nicole LOISEL-FATIEN
01 30 90 60 12

**ROTARY CLUB
D'AUBERGENVILLE
SEINE MAULDRE**
Actions sociales et
humanitaires, actions
professionnelles
rotary78410@gmail.com

DÉFI SERVICES PLUS
Réinsertion de personnes
en recherche d'emploi
Jean Francois LUTHIN
01 39 70 98 20

**UNC Union Nationale des
Combattants**
Cérémonies patriotiques et
devoir de mémoire
Anciens combattants et
soldats de France
Bruno PAULIN
01 30 90 30 78

**ASSOCIATION
PAROISSIALE**
Marinella BONSANS
01 70 51 91 29

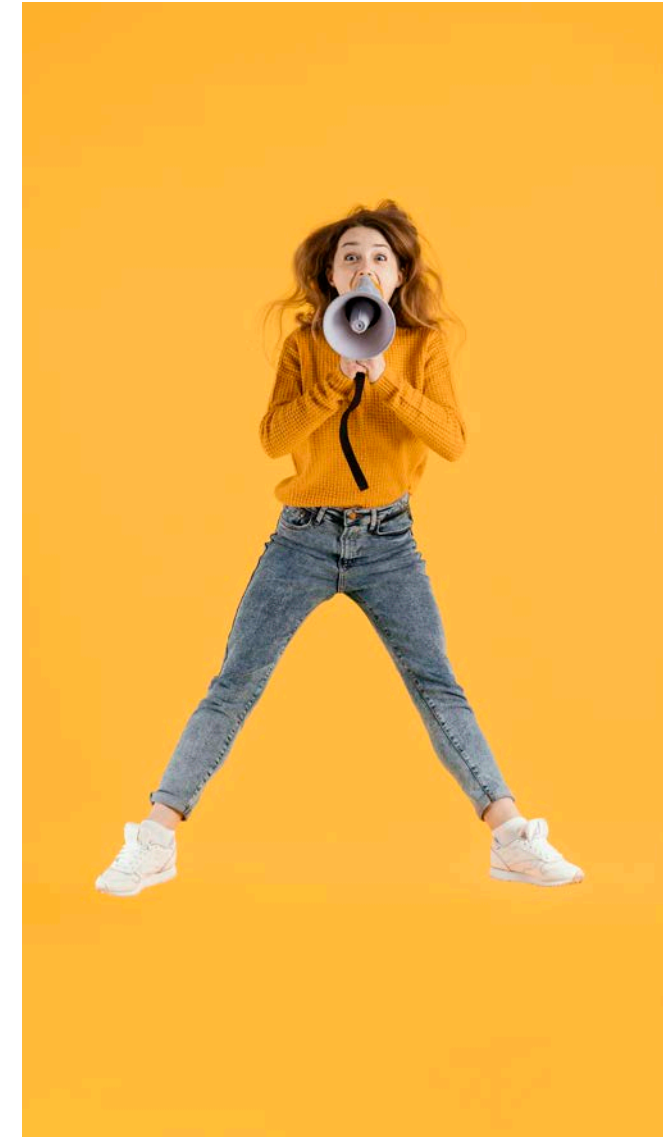
AMAP de L'aubépine
Aurélien DOROL
amap.aubepine@gmail.com

**ASSOCIATION
ENSEIGNEMENT
CULTUREL
AUBERGENVILLE**
Accompagnement social
Malik BOUCHEMAT
06 51 59 76 34

**L'AMICALE DES
PROFESSIONNELS
D'AUBERGENVILLE**
Association des
commerçants
Adeline Jean-François
adpa78410@gmail.com

NOUS SOMMES AMIS
Gilbert Lamarre
gilbert.lamarre@orange.fr
0620525815

2DSI
Dynamique pour le
Développement et la
Solidarité Internationale
Président : Joseph ZEH
asso.2dsi@gmail.com



POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE ARTICLES FUNÉRAIRES



**DIRECT
OBSÈQUES**
Services Funéraires

AUBERGENVILLE
15, rue de l'Yzer - 78410 Aubergenville
01 75 83 93 64

Notre équipe propose
un accompagnement personnalisé
aux besoins de chaque famille,
vous assurant ainsi une présence
bienveillante et respectueuse
au plus juste prix

ACCOMPAGNEMENT DEUIL - ORGANISATION OBSÈQUES
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES - RAPATRIEMENT
TRANSPORT - TRAVAUX DE CIMETIÈRE - INHUMATION
CRÉMATION - MAISON FUNÉRAIRE



www.direct-obseques.net



RC 750909103 Versailles - N° habilitation 21-78-0181 et 20-78-0130 Responsable légal. LB Bouzerand Sarl Direct-obseques au capital de 900€ - Orlas 13001861. Membre du réseau national Funéplus

Se dépenser

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

L'École Municipale des Sports a pour ambition de montrer aux enfants de 4 à 11 ans que se dépenser, c'est amusant, mais aussi divertissant !



DIFFÉRENTS SPORTS AU PROGRAMME

L'année est ponctuée de cycles sportifs de 3 à 4 semaines chacun, permettant aux enfants d'essayer plusieurs disciplines allant du badminton au judo en passant par le roller-hockey, l'athlétisme ou le rugby...

> Horaires

Chaque mercredi hors vacances scolaires :

- 13h30 à 14h30 pour les moyennes sections
- 14h30 à 15h30 pour les grandes sections et CP
- 15h30 à 16h30 pour les CE1 à CM2

DES STAGES TONIQUES

En partenariat avec les associations sportives, l'EMS organise des stages sur mesure pendant les vacances scolaires. Ces ateliers d'une semaine permettent de faire découvrir aux enfants de 3 à 5 disciplines différentes lors des vacances de la Toussaint, d'hiver, de Pâques et en juillet. Semaine de 5 jours de stage pendant les vacances du lundi au vendredi de 14h à 17h

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription à l'École Municipale des Sports est ouverte aux enfants aubergenvillois et aux extra-muros.

Documents à fournir : règlement, fiche de liaison et autorisation parentale dûment remplis.

Renseignements et inscriptions au Service des Sports, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél. : 01 30 90 45 83

iad c'est :



Une expertise

On vend plus facilement un bien dans le quartier quand on habite le quartier. Bénéficiez de toute notre expertise locale !

Un réseau

... et pas des moindres : confiez votre projet immobilier à un conseiller¹ iad c'est bénéficier de la force de plus de 15 000 conseillers² en France.

Un suivi

Profitez d'un accompagnement efficace et personnalisé à chaque étape de votre projet.

Un prix

Bénéficiez d'honoraires adaptés grâce à nos frais de structure réduits.

98% de clients satisfaits³

Et si vous en faisiez partie ?

Pour plus d'informations, contactez-moi :

Adeline JEAN-FRANÇOIS

07 76 39 16 14 Aubergenville (78)

adeline.jean-francois@iadfrance.fr

Rendez-vous sur iadfrance.fr

¹ En nombre de mandataires indépendants (source Juillet 2023 : mieuxunreseau.com/immobilier/mandataires/).

² Avis disponible sur www.immobilier.com/pro/iad-france-leusaint-77127-15686.html (source Juillet 2023 : site certifié AFNOR NF Service - NF 274-501)

Elle mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial immobilier au RSAC de sous le n° 479670101, RCP ALLIANZ, n° 127104506/06369. Titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS au capital de 150 000 €, RCS Melun n°503 670 421, siège social au 1 allée de la Ferme de Varèze - Immeuble Camille Haussmann B - 77127 LISIENNE, titulaire de la Carte Professionnelle de « Transaction sur immeubles et fonds de commerce » n° CPI 7702 2018 000 028 002 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne. Responsabilité civile professionnelle (EDENRAL) WFO, 2 rue PILLET WILLY - 75008 Paris, garantie par la CEGC (Garantie Financière) 16 rue ROCHE - Tour KIPPAK B - 92019 PARIS La Défense CEGC (110 600 € sans manipulation de fonds) - Document d'information non contractuel - Conditions modifiables sans préavis.

▶ ASSOCIATIONS

SPORTIVES

Aubergenville peut être fière du dynamisme de ses acteurs locaux. Avec plus d'une vingtaine d'associations et de nombreux équipements de proximité, les enfants et les jeunes pourront découvrir une activité jamais encore pratiquée et s'y adonner avec passion, mais aussi satisfaire toutes leurs envies sportives.

AQUATIC CLUB AUBERGENVILLE

Natation sportive
> Enfants sachant nager
> Loisir et compétition
Catherine LEBELLE
06 22 87 09 60

AS GANT D'OR

Savate boxe française Self
défense - Kick boxing full
contact - Sophrogym
> À partir de 6 ans
> Loisir et compétition
Zumba fitness - Zumba
kids
> À partir de 5 ans
Mokhtar BOUTCHICHE
06 28 04 73 26

AUBER ENERGYM

Gym tonique - gym douce -
pilates - gym enfant - Yoga
- Zumba
> À partir de 3 ans
> Loisir
Luc PHILIBERT
06 64 58 19 27

AUBERGENVILLE BADMINTON CLUB

Badminton
> À partir de 15 ans
> Loisir
Michel THULLIER
06 86 53 44 02
Christian JACQUES
06 34 35 30 93

AUBERGENVILLE FOOTBALL CLUB

Football
> À partir de 5 ans
> Loisir et compétition
Anthony LAIGLE
Romain BARBIER
aubergenville.fc@gmail.com

AUBERGENVILLE JUDO JUJITSU CLUB

Jujitsu - Self défense -
taïso
> À partir de 15 ans
> Loisir et compétition
Judo
> À partir de 5 ans
Jean-François GAWLIK
06 86 00 55 81

AUBERGENVILLE HANDBALL

Handball
> À partir de 8 ans
> Loisir et compétition
Eric BOISTEAU
06 85 06 06 46
Jean Baptiste Facon
5878006@ffhandball.net

AUBERGENVILLE PÉTANQUE

Pétanque
> À partir de 5 ans
> Loisir et compétition
José DA SILVA
06 16 80 84 55

BADENYA YVELINES FRANCE

Futsal
> Adolescents et adultes
> Loisir
Sékou KEITA
06 79 67 02 30

CAPOEIRA SEMPRE SENZALA

Capoiera
> À partir de 4 ans
> Loisir et compétition
Alexandre DE SOUZA
(Maître TYSON)
06 30 71 76 63

CENTRE DE KARATÉ GOSHINDO

Karaté
> À partir de 6 ans
> Loisir et compétition
Patrick CORNU
06 85 06 23 91

CLUB ATHLÉTIQUE AUBERGENVILLE

Athlétisme - Marche
nordique
> À partir de 7 ans
(6 ans après essai)
> Loisir et compétition
Stéphane GALLET
07 72 15 39 01

CLUB AUBERGENVILLE TENNIS DE TABLE

Tennis de table
> À partir de 5 ans
> Loisir et compétition
Marie-Pierre FEINCOEUR
06 45 59 57 35

CLUB SPORTIF AUBERGENVILLE BASKET

Basketball
> À partir de 6 ans
> Loisir et compétition
Sébastien COULBAUX
07 61 91 03 09

COMPAGNIE D'ARC AUBERGENVILLE

Tir à l'arc
> À partir de 10 ans
> Loisir et compétition
Laurent CLERET
06 85 01 63 75

FULL'FORM

Taï-Bo fitness
> À partir de 14 ans
> Loisir
Gym Zen - Crossfit circuit
training - Self défense
> À partir de 16 ans
Abou BOUTCHICHE
06 63 44 20 09

LES HYÈNES D'AUBERGENVILLE

Roller hockey
> À partir de 4 ans
> Loisir et compétition
Olivier JEGO
06 45 27 25 26

RANDONNÉE PÉDESTRE

Randonnée pédestre
> Adultes
> Loisir
Henri REGNIER
01 30 95 34 82

RUGBY CLUB AUBERGENVILLE ÉLISABETHVILLE

Rugby
> À partir de 5 ans
> Loisir et compétition
Sébastien TASSILLY
06 06 89 06 50
Zaire BOURECHOUCHE
06 63 89 38 01

TENNIS AUBERGENVILLE CLUB

Tennis
> À partir de 4 ans
> Loisir et compétition
Christophe CHARLES
06 12 15 12 48
Thomas CONTER
06 26 83 28 23

TOURNESOL

Yoga et randonnée
> Adultes
> Loisir
Odile VANHOEKE
07 60 25 70 31

9 Se déplacer

▶ LA CARTE SCOLAIRE BUS LIGNES RÉGULIÈRES

Délivrée par OPTILE (Organisation Professionnelle des Transports d'Île-de-France)

BÉNÉFICIAIRES

Les collégiens et lycéens, du secteur public ou privé âgés de moins de 21 ans au 1er septembre de l'année de souscription, dont le trajet domicile/établissement scolaire est supérieur à 3 km (itineraire piéton sur google maps).

CONDITIONS DE VALIDITÉ

Un aller-retour quotidien pour un trajet domicile/établissement scolaire pendant la période scolaire, sur les lignes de l'entreprise Optile concernées (sans correspondance). Carte annuelle valable pour l'année scolaire en cours.

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

Pour les Aubergenvillois scolarisés au collège Arthur Rimbaud ou au lycée Van Gogh uniquement. Les dossiers doivent être tamponnés par l'établissement scolaire, puis envoyés au transporteur par courrier postal, accompagnés des pièces demandés.

Coût : 140,20 €
Participation ville : 140,20 €
Participation famille : 0 €

Renseignements auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville
 Tél. : 01 30 90 45 00



▶ LA CARTE IMAGINE'R ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS

BÉNÉFICIAIRES

Les collégiens et lycéens, du secteur public ou privé sous contrat, scolarisés en Île-de-France et âgés de moins de 22 ans.

CONDITIONS DE VALIDITÉ

Titre unique valable 12 mois. Libre circulation sur les lignes régulières routières et le réseau ferré SNCF/RATP, sans limite de fréquence.

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

Retrait du dossier auprès de la gare d'Aubergenville. (Ne pas oublier de le faire tamponner par l'établissement scolaire avant envoi) ou inscription sur : iledefrance-mobilites.fr/imaginer

Coût : 223 € pour les collégiens et 373 € pour les lycéens (dont 8 € de frais de dossier)

Participation ville : remboursement à hauteur de 50 % sur présentation de justificatifs (uniquement pour les lycéens et les élèves de 3ème scolarisés dans un établissement extérieur à la commune du fait que la section choisie n'est pas enseignée à Aubergenville). Non valable pour les apprentis.

Renseignements auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville
 Tél. : 01 30 90 45 00



▶ FORFAIT IMAGINE'R JUNIOR

Le forfait imagine'R Junior est destiné aux enfants âgés de moins de 11 ans et est au prix de 24 euros, incluant les frais de dossier de 8 euros, sans condition de ressources. Aucune subvention ou bourse ne peut être appliquée à ce tarif. La souscription se fait uniquement en ligne sur le site internet www.iledefrance-mobilites.fr

► LE PASS LOCAL

Délivré par la MAIRIE (sous contrôle d'Île-de-France mobilités) - non cumulable avec la carte scolaire bus

BÉNÉFICIAIRES

Les personnes seules retraitées ou les couples retraités sous conditions de ressources, les invalides de guerre percevant une pension militaire d'invalidité, les personnes handicapées percevant l'allocation d'adulte handicapé (AAH) ayant un taux d'invalidité de + de 80 %, les titulaires d'une carte de priorité pour une invalidité permanente inférieure à 80%, les demandeurs d'emplois ne bénéficiant ni de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) ni de la complémentaire santé solidaire (CSS) sans participation financière, les enfants d'Aubergenville scolarisés de la maternelle jusqu'au lycée, et les étudiants domiciliés à Aubergenville, âgés de moins de 21 ans, scolarisés en section BTS au lycée Van Gogh.

CONDITIONS DE VALIDITÉ

Carte annuelle valable du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours. Libre circulation sur les lignes 40 et 41 tous les jours de la semaine.

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

Retrait du formulaire de demande auprès de l'accueil de l'hôtel de ville ou de la Mairie annexe à la Maison de Voisinage. Carte délivrée par l'accueil de la mairie 48h après dépôt des pièces demandées.

► LES AUTRES TITRES DE TRANSPORT VALABLES SUR LES LIGNES 40 ET 41

Île-de-France Mobilité propose différents Pass Navigo permettant de voyager en Île-de-France et valables sur les lignes 40 et 41: Pass navigo annuel, semaine, mois, et une tarification Solidarité Transports ouvrant droit à la gratuité ou à des réductions de 50 à 75 % pour les personnes les plus démunies. Pour tous renseignements, connectez-vous sur : www.iledefrance-mobilites.fr

À NOTER

Les enfants de moins de 4 ans bénéficient de la gratuité sur l'ensemble des réseaux franciliens (sauf Filèò). Se munir d'un justificatif de gratuité.

Coût : 175 €
Participation ville : 155 €
Participation bénéficiaire : 20 €

Renseignements auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville
Tél. : 01 30 90 45 00

10 Les Élus à votre Écoute

Gilles LÉCOLE
Maire d'Aubergenville

MAIRES ADJOINTS

Virginie MEUNIER
Communication - Développement numérique
Commerces de proximité - Police Municipale

Didier JAHIER
Prévention et Action Sociale

Fabienne PAULIN
Évènementiel - Fêtes et cérémonies
Jumelage - Environnement

Thierry RIHOUEY
Finances

Sylvia PADIOU
Affaires générales - Transports

Dimitri MENDY
Jeunesse - Emploi

Marie-Christine LOZACH-PAIOLA
Affaires scolaires - Périscolaire Petite enfance

Carlos SOARES
Sports

Laurence DENAND
Urbanisme

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Joël DANIEL
Cadre de vie et espaces verts

Agnès CHEVALIER
Équipements culturels et CME

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ

André GODINEAU
Sophie PRIMAS
Olivier CATTELAÏN
Faïza BOUJAOUANE EL ALAMI
Ali HADIK
Élodie MACHADO
Mario MANCUSO
Florence VARIN
Lionel LECLER
Peggy FRANÇOIS
Edward DANGELOT
Myriam DARGENT
Nathalie COLAS

CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION

Thierry MONTANGERAND
Philippe GARCIA
Denise AMBLARD
Nadette PRUVOST
Jean-Yves SAUVÉ
Véronique WERNLÉ-LIORZOU
Guillaume BASSET
Philippe GOMMARD

POUR JOINDRE VOS ÉLUS

01 30 90 45 88
Mairie d'Aubergenville
1, avenue de la Division Leclerc
78410 Aubergenville
www.aubergenville.fr

Suivez-nous aussi sur
f AUBERGENVILLE ET VOUS -
@Aubergenville - @Aubergenvilletvous
@ville d'aubergenville

Septembre

L	Ma	Me	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Décembre

L	Ma	Me	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Mars

L	Ma	Me	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Juin

L	Ma	Me	J	V	S	D
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Octobre

L	Ma	Me	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Janvier

L	Ma	Me	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Avril

L	Ma	Me	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Juillet

L	Ma	Me	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Novembre

L	Ma	Me	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Février

L	Ma	Me	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

Mai

L	Ma	Me	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Août

L	Ma	Me	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	




(Re)Découvrez notre aire de jeux pour enfants !

Zone des Mériels
RD 14, 78410 Flins-sur-Seine
OUVERT 7J/7

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE ARTICLES FUNÉRAIRES



DIRECT
OBSÈQUES
Services Funéraires

AUBERGENVILLE
15, rue de l'Yzer - 78410 Aubergenville
01 75 83 93 64

Notre équipe propose un accompagnement personnalisé aux besoins de chaque famille, vous assurant ainsi une présence bienveillante et respectueuse au plus juste prix



www.direct-obseques.net



Av. Charles de Gaulle

AUBERGENVILLE



LOCAUX À
LOUER

À 300 M DE LA GARE

DISPONIBLES

MI -2024

LOCAUX COMMERCIAUX

401 m²

Division possible à partir de 100 m²

5 CELLULES D'ACTIVITÉ

De 111 m² à 118 m²

Accès camion, grandes hauteurs,
parking, bureaux



01 49 17 71 78



contact@bricqueville.eu

